

**RAPPORTS
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ASSOCIATION COMPOSITEC

Savoie Technolac

73375 – LE BOURGET DU LAC

Exercice clos le 31 décembre 2007

FIALP AUDIT

21, avenue Victor Hugo

73200 - ALBERTVILLE

**RAPPORT GENERAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ASSOCIATION COMPOSITEC

Savoie Technolac

73375 – LE BOURGET DU LAC

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2007

FIALP AUDIT

21 avenue Victor Hugo

73200 - ALBERTVILLE

ASSOCIATION COMPOSITEC

Savoie Technolac

73375 LE BOURGET DU LAC

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 juin 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, et portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Les normes de la profession requièrent quant à elles la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Et nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 225-235, 1^{er} alinéa, du Code de Commerce, relatif à la justification de nos appréciations,

nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas d'observation à formuler, notamment en ce qui concerne :

- les principes comptables suivis,
- les estimations significatives,
- et la présentation d'ensemble des comptes.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Fait à Albertville, le 13 juin 2008

Le Commissaire aux Comptes

FIALP AUDIT

Y. LEBLOND

ASSOCIATION COMPOSITEC

Savoie Technolac

73375 LE BOURGET DU LAC

Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions directes ou indirectes conclues au cours de l'exercice, et visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Il ne nous revient pas de rechercher l'existence éventuelle de ces conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Et il vous appartient, aux termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Nous vous précisons que nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession, et que ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données, avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions suivantes.

- Administrateurs concernés

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
SAINT GOBAIN VETROTEX INTERNATIONAL
POLE EUROPEEN DE PLASTURGIE
SOTIRA 73
COURBIS

- Nature et objet

Transactions courantes et conclues à des conditions normales.

▪ Modalités

Votre association a facturé à ces entreprises, au cours de l'exercice 2007 :

- SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS		142 330,00 € HT
Prestations de laboratoire	121 985,00	
Prestations de formation	20 250,00	
Equipement pour formation	95,00	
- SAINT GOBAIN VETROTEX INTERNATIONAL		5 990,00 € HT
Prestations de laboratoire	5 880,00	
Equipement pour formation	110,00	
- POLE EUROPEEN DE PLASTURGIE		4 312,00 € HT
Prestations de laboratoire	3 532,00	
Prestations de formation	780,00	
- SOTIRA 73		1 415,00 € HT
Prestations de laboratoire	1 320,00	
Equipement pour formation	95,00	
- COURBIS		4 000,00 € HT
Prestations de formation	4 000,00	

Fait à Albertville, le 13 juin 2008

Le Commissaire aux Comptes

FIALP AUDIT

Y. LEBLOND



ASSOCIATION COMPOSITEC

**Savoie Technolac
73375 LE BOURGET DU LAC**

o_o_o

ETATS FINANCIERS

**Exercice du 1^{er} janvier 2007
Au 31 décembre 2007**

Rapport

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association ASSOCIATION COMPOSITEC pour l'exercice du 01/01/07 au 31/12/07 et conformément à nos accords.

J'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérente et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 605 320,69 €
Chiffre d'affaires	823 471,31 €
Résultat net comptable (perte)	47 486,93 €

Fait à LA MOTTE SERVOLEX

Le 30 Mai 2008

PHILIPPE PETITSEIGNEUR

EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Net au 31/12/07	% bilan	Net au 31/12/06	% bilan
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...			1 002	0,06
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	86 466	5,39	86 466	5,11
Constructions	636 160	39,63	676 432	39,96
Instal. techn., matériel & outil. indust.	428 120	26,67	542 118	32,03
Autres	18 187	1,13	20 656	1,22
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 551	0,28	6 421	0,38
TOTAL I	1 173 485	73,10	1 333 097	78,75
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.	8 119	0,51	3 163	0,19
En-cours prod. (biens et services)(a)			1 305	0,08
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	46 969	2,93	299	0,02
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	199 698	12,44	160 006	9,45
Autres	167 640	10,44	129 583	7,66
Valeurs mobilières de placement			54 658	3,23
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 277	0,08	73	
Charges constatées d'avance (3)	8 129	0,51	10 600	0,63
TOTAL II	431 835	26,90	359 689	21,25
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 605 320	100,00	1 692 786	100,00
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Bilan passif

	31/12/07	31/12/06
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	132 577	62 577
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 18 070	- 32 141
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	- 47 486	14 070
Subventions d'investissement	938 736	1 104 263
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 005 755	1 148 769
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	156 932	206 508
Emprunts et dettes financières divers	1 950	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 403
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 772	193 899
Dettes fiscales et sociales	143 518	120 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	803	
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	80 587	21 036
TOTAL (IV)	599 564	544 016
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 605 320	1 692 786

Compte de résultat

	du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	823 471	886 163	- 62 692	-7,07
montant net du CA dont à l'exportation	823 471	886 163	- 62 692	-7,07
Production stockée (b)	- 1 305	- 16 899	15 594	92,28
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	295 681	235 918	59 762	25,33
Reprises sur prov., amort. et trsf. de charges	27 989	34 619	- 6 630	-19,15
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	15 047	11 252	3 794	33,73
TOTAL I	1 160 884	1 151 055	9 829	0,85
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises (c)	- 25		- 25	
Variation de stock (d)		21 007	13 787	65,63
Achats de matières p. et autres approv. (c)	34 795	- 3 163	- 1 791	-56,64
Variation de stock (d)	- 4 955			
Autres achats et charges externes	415 884	371 204	44 679	12,04
Impôts, taxes et versements assimilés	59 822	64 350	- 4 527	-7,04
Salaires et traitements	446 166	433 013	13 152	3,04
Charges sociales	198 238	186 082	12 156	6,53
Dotations aux amort., prov. et engagements:				
Sur immob.: dotations aux amort. (e)	216 913	213 150	3 762	1,77
Sur immob.: dotations aux provisions		1 875	- 1 875	-100,00
Sur actif circulant: dotations aux prov.				
Pour risques et charges: dot. aux prov.				
Autres charges	1 036	10 246	- 9 210	-89,89
TOTAL II	1 367 876	1 297 767	70 109	5,40
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	- 206 991	- 146 711	- 60 279	-41,09
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:				
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres VM, créances de l'actif immobilisé		44	364	818,21
Autres intérêts et produits assimilés	409			
Reprises sur prov. et transferts de charges			562	
Différences positives de change	562			
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL V	971	44	927	2078,88

Compte de résultat - suite

	31/12/07	31/12/06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	541	1 471
Produits exceptionnels sur opérations en capital	168 011	170 729
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total produits exceptionnels (7)	168 553	172 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	1 086	901
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 175	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total charges exceptionnelles(7)	3 261	901
RESULTAT EXCEPTIONNEL	165 291	171 298
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	- 2 528	- 193
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 330 409	1 323 300
TOTAL DES CHARGES	1 377 896	1 309 230
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	- 47 486	14 070

(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme	123	
(2) Produits de locations immobilières		
(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(3) Crédit bail mobilier		
(3) Crédit bail immobilier		
(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(5) Produits concernant les entreprises liées		
(6) Intérêts concernant les entreprises liées		
(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général	26 114	31 189
(9) Transfert de charges		
(10) Cotisations pers. expl. (Primes et cot.)	13 080	11 050
(11) redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	74	83
(12) redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	charges exceptionnelles	produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	charges antérieures	produits antérieurs

Annexe

Nom de l'entreprise	ASS ASSOCIATION COMPOSITEC
Activité exercée	
Adresse	BP 252 73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/07 au 31/12/07

Total du bilan avant répartition	1 605 320	Résultat: Perte	47 486
----------------------------------	-----------	------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes

Annexe

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation ;
- . indépendance des exercices
- . permanence des méthodes comptables

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- . Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- . Stocks : ils sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les en cours de prestations sont évalués en coût de revient direct, soit les heures des techniciens et ingénieurs, et des achats matières.

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, les règlements suivants ont été appliqués pour les informations significatives

- . Règlement CRC 2002-10 concernant les amortissements et les dépréciations,
- . Règlement CRC 2004-6 visant les actifs,
- . En plus généralement le nouveau plan comptable prévu par le règlement CRC 99-03.

Par ailleurs, conformément au règlement CRC 2005-09 du 3 novembre 2005 visant à simplifier les nouvelles règles comptables pour les PME, la durée d'usage a été maintenue pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Annexe

2 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**LES INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE**

Elles sont calculées selon la méthode rétrospective prorata temporis. Elles mesurent l'engagement actualisé de L'Entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation, soit la date de clôture de l'exercice sociale.

Cette méthode d'évaluation des droits passés consiste à proratiser les droits totaux acquis au terme (ancienneté acquise ancienneté totale).

Elles ont été calculées selon les hypothèses suivantes, et en application de la convention collective :

- Le taux d'actualisation est de 2.50 %
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans
- le taux de charges sociales utilisé est le taux moyen de l'entreprise
- le taux de progression des salariés est de 1 %
- Le taux de rotation du personnel est moyen
- le montant des engagements est de 16 737 Euros
- le montant des charges est de 7 698 Euros

Soit un total de

24 435 Euros

LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les droits acquis, au titre du DIF, pour l'année 2007 s'élèvent à **813 Heures**

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENT

- Constructions 30 Ans linéaire
- Concessions brevets licences de 1 An à 3 Ans Linéaire
- Agencements et aménagements des constructions de 1 An à 20 Ans Linéaire
- Matériel et outillage de 2 ans à 10 Ans Linéaire
- Presse 400 Tonnes 10 Ans Linéaire
- Matériel de Laboratoire de 1 an à 5 Ans Linéaire
- Presse BMC 7 Ans Linéaire
- Matériel industriel projet MOC 3 Ans Linéaire
- Matériel Mauves de 5 ans à 20 Ans Linéaire
- Installations générales aménagements de 5 ans à 10 Ans Linéaire
- Matériel informatique de 2 ans à 3 Ans Linéaire
- Mobilier de 5 ans à 7 Ans Linéaire

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants de l'Association, membre du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

Annexe

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NON RENOUVELABLES

Sur l'exercice a été comptabilisé dans les fonds propres au compte 102602, deux subventions d'investissement pour des immobilisations :

Une du CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE d'un montant de 40 000 Euros destiné à financer un moule de compression SMC

Une du CONSEIL GENERAL DE L'ARDECHE d'un montant de 30 000 Euros, destiné à financer le matériel et outillage nécessaire à l'ouverture de l'Etablissement ARDECHOIS.

Le renouvellement de ces matériels incombant à l'Association, ces subventions sont comptabilisées en fonds propres et ne sont pas rapportées au compte de résultat.

Annexe

3 Engagements financiersEngagements financiers

Engagements reçus	
Effets escomptés non échus	
Caution emprunt bâtiment	Département de la Savoie
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Découvert autorisé sur CRCA

150 000 Euros

Annexe

4 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	31 289			31 289
Immobilisations corporelles	2 479 592	60 259	1 614	2 538 237
Immobilisations financières	6 421		1 870	4 551
Total	2 517 303	60 259	3 484	2 574 077
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	30 287	1 002		31 289
Immobilisations corporelles	1 153 918	215 911	527	1 369 303
Immobilisations financières				
Total	1 184 205	216 913	527	1 400 592

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 551		4 551
Actif circulant & charges d'avance	375 469	375 469	
TOTAL	380 020	375 469	4 551

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	139 953
Disponibilités	

Annexe

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

Annexe

5 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation			1 875	
Total			1 875	

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	156 932	26 536	103 137	27 259
Dettes financières diverses	1 950	1 950		
Fournisseurs	215 772	215 772		
Dettes fiscales & sociales	143 518	143 518		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	803	803		
Produits constatés d'avance	80 587	80 587		
	599 564	469 166	103 137	27 259

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	784
Emprunts & dettes financières divers	

Annexe

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Fournisseurs	14 715
Dettes fiscales & sociales	55 235
Autres dettes	

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Annexe

6 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/07
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		
409800	Avoir a recevoir	10 790,28
438701	Regul charges s/i,j	3 811,69
448700	Etat produits a recevoir	2 128,00
468700	Produits a recevoir	123 223,35
Autres créances		139 953,32
Total des produits à recevoir		139 953,32
Charges constatées d'avance :		31/12/07
486000	Charges d'avance	8 129,67
Total des charges constatées d'avance		8 129,67
Charges à payer :		31/12/07
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		
168840	Interets courus s/emprunt	784,16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		784,16
408100	Fre fact non parvenues	12 366,65
408199	Tva s/ fnp	2 349,19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 715,84
428200	Conges a payer	34 850,00
428600	Dettes provisions rtt	61,30
438600	Charges sociales a payer	4 118,90
438602	Charge social/conges paye	16 205,00
Dettes fiscales et sociales		55 235,20
Total des charges à payer		70 735,20
Produits constatés d'avance :		31/12/07

Annexe

487000	Produits d'avance	80 587,42
--------	-------------------	-----------

Total des produits constatés d'avance	80 587,42
--	------------------

Détail de l'actif

ACTIF IMMOBILISE		31/12/07	31/12/06
205000	Concess.brevets licences	31 289,20	31 289,20
280500	Amort.conc.brevets licenc	(31 289,20)	(30 287,05)
Concessions, brevets, licences, ...			1 002,15
211000	Terrain	86 466,03	86 466,03
Terrains		86 466,03	86 466,03
213100	Batiment	661 753,74	661 753,74
213500	Aai construct/amenagt int	287 866,04	287 866,04
281310	Amort batiment	(181 949,09)	(159 890,85)
281350	Amort aai const/amenage b	(131 510,02)	(113 295,97)
Constructions		636 160,67	676 432,96
215000	Materiel et outillage	385 923,18	765 394,64
215001	400t deja amorti par cfp	68 548,67	68 548,67
215100	Materiel laboratoire	35 779,69	28 969,69
215401	Presse bmc	478 046,53	478 046,53
215402	Materiel industriel moc	15 784,30	
215406	Materiel mauves	412 160,47	
281500	Amort.materiel&outillage	(338 387,28)	(579 224,92)
281501	Dot amort 400t par cfp	(68 548,67)	(68 548,67)
281510	Dotations mat de labo	(13 731,52)	(7 475,81)
281541	Amortissement presse bmc	(211 883,96)	(143 591,67)
281542	Amort materiel moc	(2 893,19)	
281546	Amortissement materiem mauves	(332 678,10)	
Instal.techn., matériel & outil. industriel		428 120,12	542 118,46
218100	Instal. generale amenagements	20 358,12	20 358,12
218300	Mat.bureau &informatique	38 059,36	38 059,36
218400	Mobilier	44 129,51	44 129,51
218406	Mobilier mauves	3 361,61	
281810	Amort inst generale aménagement	(7 660,74)	(4 608,63)
281830	Amort.mat.bureau &infor.	(37 519,68)	(35 430,08)
281840	Amort. mobilier	(42 426,01)	(41 852,19)
281846	Amortissement mobilier mauves	(114,86)	
Autres immobilisations corporelles		18 187,31	20 656,09
275000	Depot garantie/consigne	4 551,33	6 421,50
Autres immobilisations financières		4 551,33	6 421,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 173 485,46	1 333 097,19
ACTIF CIRCULANT		31/12/07	31/12/06

Détail de l'actif

310000	Stock matiere premiere	8 119,51	3 163,78
Matières premières approvisionnement		8 119,51	3 163,78
341100	En cours prestations		1 305,00
En cours de production (biens et services)			1 305,00
409100	Fournisseurs avance	46 969,00	299,00
Avances et acomptes sur commandes		46 969,00	299,00
411110	Clients debiturs	199 698,86	127 926,65
418100	Facture a etabli		31 712,23
416000	Clients douteux		2 242,50
491000	Prov.depre.clients		(1 875,00)
Usagers et comptes rattachés		199 698,86	160 006,38
401111	Fournisseurs debiturs		837,20
409800	Avoir a recevoir	10 790,28	645,83
421000	Personnel remunerat.dues		76,70
425000	Avance personnel	3 415,00	3 000,00
438701	Regul charges s/i,j	3 811,69	
444000	Etat impots s/benefices		2 175,00
445625	Tva sur immob	2 785,79	2 361,39
445665	Tva deductible 19.60 %	20 636,94	
445860	Tva s/fact.non parvenues	718,10	3 387,91
445871	Tva s/avoir a etabli	131,71	
448700	Etat produits a recevoir	2 128,00	1 600,00
468700	Produits a recevoir	123 223,35	115 499,00
Autres créances		167 640,86	129 583,03
506500	Titres non cotes		54 658,32
Valeurs mobilières de placement			54 658,32
512200	Banque de savoie/cpte 399	342,18	
512300	Credit agricole/cpte 50	835,83	
512400	Credit agricole/cpte 51	99,32	73,15
Disponibilités		1 277,33	73,15
486000	Charges d'avance	8 129,67	10 600,56
Charges constatées d'avance		8 129,67	10 600,56
TOTAL ACTIF CIRCULANT		431 835,23	359 689,22
TOTAL ACTIF		1 605 320,69	1 692 786,41

Détail du passif

FONDS ASSOCIATIFS		31/12/07	31/12/06
102600	Subvent inv 06/cg materiel	60 000,00	60 000,00
102601	Subv inv cisalb/pollu 06	2 577,00	2 577,00
102602	Subvent invest /cg/2007	70 000,00	
Fonds associatifs sans droit de reprise		132 577,00	62 577,00
119000	Report a nouveau	(18 070,64)	(32 141,07)
Report à nouveau		(18 070,64)	(32 141,07)
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit]		(47 486,93)	14 070,43
131330	Subv.prsse+plat.technol 2000&2001	442 150,02	442 150,02
131331	Subv. conseil gener.presse bmc 2004	110 000,00	110 000,00
131370	Subv.outil peripher.2002 c.general	76 224,51	76 224,51
131400	Subv.presse bmc 2004 region	337 000,00	337 000,00
138100	Subv.bat.datar+cons.general98+2000	762 245,09	762 245,09
138400	Subv. cons.general chauffage2001	76 224,51	76 224,51
138500	Sub cg investissements 2005	50 000,00	50 000,00
139300	Subv.inves.insc.cpte resu	(915 107,58)	(749 580,74)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		938 736,55	1 104 263,39
TOTAL I		1 005 755,98	1 148 769,75
DETTES		31/12/07	31/12/06
164100	Emprunt 168 kf	92 310,94	103 338,77
164400	Emprunt circa 100000	63 837,46	77 424,62
168840	Interets courus s/emprunt	784,16	872,18
512200	Banque de savoie/cpte 399		76,29
512300	Credit agricole/cpte 50		24 647,47
518600	Agios a payer		148,68
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit		156 932,56	206 508,01
165100	Depot garantie	1 950,00	
Emprunts de dettes financières divers		1 950,00	
419100	Clients acomptes recus		2 403,96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			2 403,96
401110	Fournisseurs créditeurs	201 056,23	155 878,49
408100	Fre fact non parvenues	12 366,65	35 443,93

Détail du passif

408199	Tva s/ fnp	2 349,19	2 577,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		215 772,07	193 899,85
428200	Conges a payer	34 850,00	31 868,00
428600	Dettes provisions rtt	61,30	3 329,00
431000	Urssaf	10 066,00	13 176,00
431100	Urssaf ardeche	6 170,00	
437030	Taxe sur les salaires	403,00	
437250	Agrr	9 132,00	9 066,00
437320	Cgrcr	3 464,00	3 393,00
437330	Agf	2 358,00	2 172,00
437340	Generali	6 289,00	7 104,00
437400	Assedic	6 620,00	7 195,00
437410	Assedic ardeche	1 221,00	
438600	Charges sociales a payer	4 118,90	3 702,00
438602	Charge social/conges paye	16 205,00	16 370,00
445510	Tva a decaisser	10 300,00	3 072,00
445665	Tva deductible 19.60 %		3 671,74
445701	Tva collectee 19.60 %	32 260,75	14 523,94
445870	Tva s/fact.a etablir		826,16
448600	Impot et taxe fap		700,00
Dettes fiscales et sociales		143 518,95	120 168,84
419700	Avoirs a etablir	803,71	
Autres dettes		803,71	
487000	Produits d'avance	80 587,42	21 036,00
Produits constatés d'avance		80 587,42	21 036,00
TOTAL IV		599 564,71	544 016,66
TOTAL PASSIF		1 605 320,69	1 692 786,41

Détail du compte de résultat

Produits d'exploitation		du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06
706101	Presta forma°initiale	340 384,61	349 594,56
706102	Presta forma°continue	138 908,55	147 716,58
706105	Refac. frs depl formation	16 341,06	7 256,84
706106	Prestations cap	18 907,96	
706200	Prestation technologique	271 914,00	323 868,83
706700	Projet recycarb		51 787,00
706800	Projet moc	24 541,52	
708300	Mise a dispo.materiel		4 700,00
708301	Location modul a	5 200,00	
708320	Refactor frais divers	123,61	
708400	Prestations diverses	7 150,00	1 240,00
Production vendue (biens et services)		823 471,31	886 163,81
Montant net du chiffre d'affaires		823 471,31	886 163,81
713401	En cours prestations	(1 305,00)	(16 899,00)
Production stockée		(1 305,00)	(16 899,00)
740000	Sub.fonct.conseil general	100 000,00	140 000,00
740400	Subv projet fibres nat	7 094,56	48 799,70
740403	Sub projet recycarb		33 556,00
740405	Subv projet moc	40 902,53	
740406	Subvention puc incomp	1 338,00	3 562,50
740407	Sub cg ardeche	75 000,00	10 000,00
740408	Subvention mifosam	33 654,00	
741400	Subvention etude kpmg	37 692,00	
Subventions d'exploitation		295 681,09	235 918,20
781740	Rep/prov.deprec.creances	1 875,00	3 430,00
791000	Transf.charges d'exploit.	20 057,51	27 164,86
791001	Drteaa aide apprentissage	2 000,00	1 000,00
791003	Avantage nature vehicule	3 657,12	3 024,89
791004	Drte aide conge maternite	400,00	
Reprises sur provisions, amort. et transfert de charges		27 989,63	34 619,75
751000	Cotisation adherents	13 080,00	11 050,00
758000	Regul/prorata tva		39,30
758100	Produit div.gest courante	1 967,50	163,23
Autres produits (hors cotisations)		15 047,50	11 252,53
TOTAL I		1 160 884,53	1 151 055,29

Détail du compte de résultat

Détail du compte de résultat

Charges d'exploitation		du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06
609700	Remise exceptionnelle	(25,00)	
Achats de marchandises		(25,00)	
601100	Ach mat 1er formation	2 079,91	450,29
601103	Ach mat 1er prestation	2 142,11	3 147,04
601106	Ach mat 1er recycarb		472,04
602100	Achat consom formation	3 744,21	2 292,81
602103	Achat consom prestation	9 594,50	3 415,18
602200	Ach four cons formation	14 495,24	8 500,53
602201	Conso.mauves	1 952,88	
602203	Ach fourn cons prest	786,30	2 729,52
Achats de matières premières et autres approvisionnements		34 795,15	21 007,41
603100	Variat stock mat.premiere	(4 955,73)	(3 163,78)
Variation de stock de matières premières et autres appro.		(4 955,73)	(3 163,78)
604003	Ach prestations s/pt	5 675,50	3 186,58
604004	Ach etudes s/fibre nat		4 186,00
604005	Ach prest s/recycomp		7 301,70
604006	Ach sur prest recycarb		31 700,86
604009	Ach etude prest mifosam	240,00	
605000	Ach mat trav/formation		1 607,96
605001	Ach mat equip trav sur fl	2 877,44	
605003	Ach mat equip. s/prestation	4 454,36	1 535,10
605007	Ach mat equip. s/ch mixte		1 073,54
605008	Ach mat equip trav moc	28,44	
606120	Eau mixte	686,46	1 042,86
606130	Gaz mixte	6 191,72	7 035,50
606135	Gaz ardeche	12,57	
606141	Carburant mixte	7 008,60	6 882,59
606200	Electricite	14 085,18	16 022,81
606202	Electricite mauves	1 781,11	
606300	Fourn&pt equip s/fl	5 338,27	3 284,68
606303	Four&pt equip s/prest	754,72	1 755,67
606305	F.ent.pt equipm mixte	265,07	6 828,68
606306	Mat fourniture mauves	482,05	
606307	Traitement dechets	325,33	
606400	Fourniture bureau s/fl	1 037,82	136,66
606405	Fournit bureau m/ch mixte	2 838,62	4 141,04
606406	Fourniture bureau ardeche	76,30	
611002	Informatique mixte	855,00	954,89
611100	Ets sra telesurv mixte	1 624,69	1 608,89
613200	Location salles s/fl	78,00	65,31
613205	Locat.salles m/ch mixte	20 419,08	19 856,36
613206	Loct.salles.s/recycarb		626,37
613500	Location mat s/fl	1 933,85	
613503	Locat mat s/prestations	872,61	15,07

Détail du compte de résultat

613505	Locat mat m/chg mixte	720,07	1 823,85
613506	Locat.compaq infor. mixte	5 326,24	7 020,84
613507	Location service info mixte	5 754,06	5 722,67
613508	Locat compaq info fl	386,49	
613510	Loc.longue duree mixte	9 686,11	9 062,66
613511	Locat auto except s/fl	931,22	1 031,58
613512	Location auto except s/fc	2 508,74	
613513	Locat auto except s/pt	406,90	310,07
613514	Location auto moc	55,07	
613516	Loc auto except mixte	468,30	373,89
614100	Charges copropriete/sagi	4 852,16	5 924,48
615200	Entretien locaux mixte	5 026,71	6 744,21
615501	Ent mat outil s /formation	3 742,52	1 809,84
615503	Ent mat outil s/ prestation	12 390,17	10 921,85
615504	Ent mat out prest ardeche	5 469,00	
615505	Entretien vehicule mixte	2 154,85	3 416,68
615600	Maint infor/copieur mixte	10 634,42	9 131,04
616100	Assurances multirisques	12 731,79	10 736,59
616200	Assurance bris machine	5 474,38	6 661,24
616300	Assurance auto mission	1 080,30	1 064,02
616400	Assurance resp.civile	10 662,43	8 906,26
616500	Ass vehic scte	3 256,33	2 922,27
618100	Documentation generale		8,62
618102	Abonnem ouvrages s/prest	563,00	
618104	Abonnement ouvrage formation	216,40	
618105	Abonnem .ouvrages mixte	679,22	1 180,00
618300	Documentation technique	992,30	1 555,63
618502	Inscript seminaire s/prest	121,24	
618504	Inscript seminaire e/fibre		280,00
618505	Inscript seminaires mixte	518,39	
621100	Personnel interimaire s/fl	3 269,88	910,80
621105	Pers.interim. m/ch mixte	6 880,67	3 429,36
622260	Honoraires compta mixte	5 770,09	13 302,61
622601	Hono divers mixte	48 441,50	1 854,71
622611	Honoraires div prestat	5 863,85	
622620	Hono juridiques en social	1 000,00	920,00
622640	Hono commis. cpte mixte	2 710,63	2 831,90
622650	Hono intervenants s/fl	13 348,79	21 664,79
622651	Hono intervenant s/fc	11 874,20	6 932,60
622655	Hono interv s/ch mixte	1 810,00	
622656	Hono interv s./recycarb	(1 470,00)	9 125,05
623000	Publicite s/fl	4 675,36	1 953,96
623001	Publicite s/fc	2 110,00	
623005	Publicite m/charges mixtes	8 250,66	11 593,32
623100	Annonces et insertions		28,12
623300	Salon/foire/expo s/fl	904,20	
623305	Salon/foire expo m/ch mixte	15 684,70	18 692,53
623400	Cadeaux clients	362,38	328,16
623800	Pourboires dons mixte		384,33
624100	Frais transport s/fl	3 705,84	4 408,35
624102	Transport s/prestations	38 141,93	1 261,94
624103	Transport s/recycomp		234,63
624104	Transport s/ fibre naturelle		99,96
625000	Fr.deplacem s/fl	4 511,10	4 509,49
625001	Fr.deplacem s/fc	358,31	7 245,07
625002	Fr. deplacem s/prestations	2 810,75	231,39
625004	Fr. deplacem.s/fibre		93,40

Détail du compte de résultat

625005	Fr. déplacem s/ch mixte	6 860,40	14 820,47
625006	Fr. déplacem s/recycarb		1 100,83
625008	Déplacement moc	1 683,97	
625009	Déplacement cap	585,57	
625101	Fr. déplacem refact s/fc	12 081,96	
625104	Fr depl ref.s/fibre naturelle	35,82	225,10
625105	Fr deplac refac mixte		239,80
625600	Hotel/rest. mission s/fl	197,57	239,64
625610	Depl interv s/fl	530,00	
625701	Receptions s/fl	3 441,42	1 958,20
625702	Receptions s/fc		232,78
625703	Receptions s/prestations	541,57	583,33
625706	Receptions m/ch mixte	5 491,24	3 243,57
625707	Reception s/recycarb		106,46
625710	Reception cap	14,37	
626100	Affranchissement s/fl	22,93	1 758,18
626102	Affranchissement s/prest	32,39	15,00
626105	Affranchissement mixte	5 169,91	7 247,06
626200	Boite postale mixte	45,73	54,69
626300	Tel/fax/portable mixte	5 168,94	5 955,34
626301	Tel fax alarme portable ardeche	339,06	
626400	Internet s/fl	196,82	303,61
626401	Internet mixte	524,00	849,26
626403	Internet ardeche	105,00	
627000	Frais banque mixte	597,73	505,88
628000	Adhesion visioplasturgie	3 675,87	1 102,50
628105	Adhesion organisme mixte	775,69	1 169,31

Autres achats et charges externes	415 884,40	371 204,89
--	-------------------	-------------------

631100	Taxe sur les salaires		3 232,00
631200	Taxe apprentissage	2 970,00	2 929,00
633300	Format.plastifaf/fongecif	10 961,80	7 707,41
635110	Taxe professionnelle	28 770,00	33 880,00
635120	Taxes foncieres	15 109,82	14 602,00
635300	Frais de douane	11,00	
637800	Ifa	2 000,00	2 000,00

Impôts, taxes et versements assimilés	59 822,62	64 350,41
--	------------------	------------------

641000	Remunerations personnel	453 861,98	431 480,70
641001	Regul indemnites journalieres	(8 243,00)	
641100	Remunerations stagiaires	379,00	1 500,00
641200	Conges payes	2 880,00	(5 155,00)
641300	Rtt	(3 227,00)	(2 074,00)
641310	Indemnité licenciement		877,80
641400	Indemnité transaction	515,50	6 384,00

Salaires et traitements	446 166,48	433 013,50
--------------------------------	-------------------	-------------------

645000	Regul charges indemnité journaliere	(2 134,26)	
645100	Cotisations a l'urssaf	117 717,21	109 438,15
645210	Generali + agf	5 130,02	5 445,50
645300	Agrr retraite	28 934,75	28 323,70
645301	Frais medicaux gras	7 672,74	7 541,39

Détail du compte de résultat

645302	Prevoyance perso gras	8 311,83	8 675,27
645320	Cotis.cgrcr	8 890,08	8 637,57
645400	Cotis. aux assedic	18 695,22	19 404,82
647500	Me.travail/labo/pharmacie	1 388,34	1 939,97
648000	Frais demenagem. salarie	3 797,66	
648200	Charges/prov cp+rtt	(165,00)	(3 324,00)
Charges sociales		198 238,59	186 082,37
681110	Dot.amort.immo.incorp.	1 002,15	5 214,04
681120	Dot.amort.immo.corpor.	215 911,63	207 936,91
Dotations aux amort sur immobilisations		216 913,78	213 150,95
681740	Provision clients douteux		1 875,00
Dotations aux provisions sur immobilisations			1 875,00
651000	Droits copies apprentis	74,48	83,60
654400	Creances irrecouvrables		3 430,10
658000	Charges div.gest.courante	961,55	6 732,64
Autres charges		1 036,03	10 246,34
TOTAL II		1 367 876,32	1 297 767,09
1.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		(206 991,79)	(146 711,80)

Détail du compte de résultat

Produits financiers	du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06
764000 Revenus sur sicav	409,52	44,60
Autres intérêts et produits assimilés	409,52	44,60
766000 Gains de change	562,26	
Différences positives de change	562,26	
TOTAL V	971,78	44,60
Charges financières	du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06
661100 Interets des emprunts	8 071,15	9 127,00
661600 interets bancaire	1 215,42	1 605,63
Intérêts et charges assimilés	9 286,57	10 732,63
666000 Perte de change		21,49
Différences négatives de change		21,49
TOTAL V	9 286,57	10 754,12
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	(8 314,79)	(10 709,52)
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	(215 306,58)	(157 421,32)

Détail du compte de résultat

Produits exceptionnels		du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06
772000	Prod.div.s/ex.anterieur.	541,80	1 471,41
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		541,80	1 471,41
777000	Q.part subv.invest.	165 526,84	169 329,21
775200	Prod cession des immos	2 484,93	1 400,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		168 011,77	170 729,21
TOTAL VII		168 553,57	172 200,62
Charges exceptionnelles		du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06
675200	Vnc immo cedees	1 086,92	901,87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 086,92	901,87
TOTAL VIII		1 086,92	901,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		167 466,65	171 298,75
695000	Impots s/les benefices	2 175,00	1 575,00
697000	Credit apprenti	(2 528,00)	(1 768,00)
Impôts sur les bénéfices		(353,00)	(193,00)
TOTAL DES PRODUITS		1 330 409,88	1 323 300,51
TOTAL DES CHARGES		1 377 896,81	1 309 230,08
EXCEDENT OU DEFICIT		(47 486,93)	14 070,43

Soldes intermédiaires de gestion

	Du 01/01/07 Au 31/12/07	Du 01/01/06 Au 31/12/06
CHIFFRE D'AFFAIRES	823 471	886 163
VENTES DE MARCHANDISES		
Achats de marchandises	- 25	
Variation stocks de marchandises		
<i>Coût d'achat March. Vendues</i>	- 25	
MARGE COMMERCIALE	25	
Ventes produits finis & travaux		
Ventes de services	823 471	886 163
Production stockée	- 1 305	- 16 899
Production immobilisée		
PRODUCTION EXERCICE	822 166	869 264
Achats Matières premières	34 795	21 007
Variation stocks matières	- 4 955	- 3 163
<i>Consommation matière</i>	<i>29 839</i>	<i>17 843</i>
<i>Marge sur Coût des matières</i>	<i>792 326</i>	<i>851 421</i>
<i>Activité</i>	<i>822 166</i>	<i>869 264</i>
<i>Marge globale</i>	<i>792 351</i>	<i>851 421</i>
Autres achats et ch. Externes	415 884	371 204
VALEUR AJOUTEE	376 467	480 216
Subventions d'exploitation	295 681	235 918
Impôts & taxes	59 822	64 350
Salaires	446 166	433 013
Charges sur salaires	198 238	186 082
<i>Sous total Salaires & Charges</i>	<i>644 405</i>	<i>619 095</i>
Cotisations exploitant		
Rémunération exploitant		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 32 079	32 688
Autres produits , Reprise amort....	43 037	45 872
Autres Charges	1 036	10 246
Dotations Amortissements	216 913	213 150
Dotations Dépréciations		1 875
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 206 991	- 146 711
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	971	44
Charges financières	9 286	10 754
<i>Résultat financier</i>	<i>- 8 314</i>	<i>- 10 709</i>
RESULTAT COURANT	- 215 306	- 157 421
Produits exceptionnels	168 553	172 200
Charges exceptionnelles	3 261	901
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>165 291</i>	<i>171 298</i>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	- 2 528	- 193
RESULTAT NET	- 47 486	14 070

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012007 et clos le 31122007

Régime simplifié d'imposition
ou réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case)

(cocher la case correspondante)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
5 Avenue de Bassens
73018 CHAMBERY CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

ASSOCIATION COMPOSITEC
BP 252

Identification du destinataire

73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX

112

305831

38455758300018

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

FORMATION DES ADULTES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 04 79 26 42 42

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % Bénéfice imposable au taux de 15 % DÉFICIT (report de la ligne XO de 2058-A ou 372 du 2033-B) 37 470

2 Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % **2bis Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %** (ligne 17 ou 591 du tableau n° 2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadrel. **2bis**)

2ter Plus-values imposables au taux de 16,5 % **2quater Plus-values** imposables au taux de 0% (ou 8% pour les exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2007) (article 219a quinquies du CGI) **2quinquies Plus-values exonérées** (article 238 quindecies du CGI) **2 quinquies**

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 quater

entreprises nouvelles art. 44 *sexies* créées en Corse, art. 208 *sexies* sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C du CGI) zone franche Corse art. 44 *decies*
entreprises nouvelles art. 44 *septies* créées en Corse, art. 208 *quater* A zones franches urbaines art. 44 *octies* ou 44 *octies* A autres dispositifs **3 bis**

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A) bénéfices ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) plus-values à long terme imposables au taux de 15 % ou 8%
pôle de compétitivité (art. 44 *undecies*)

Les crédits d'impôts indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 :

3. Crédits d'impôt et imputations

en faveur de la recherche en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise **4** prélèvement exceptionnel **5 bis** crédit d'impôt pour investissement en Corse
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage crédit d'impôt famille **5** réduction d'impôt en faveur du mécénat **5** autres imputations

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie : S.R. CONSEIL 0082 de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX

- du comptable et/ou du conseil *

n° d'agrément du CGA
S.R. CONSEIL
PHILIPPE PETITSEIGNEUR
74712059000084

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables **

* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).
** Lorsque l'adhérent d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : nom de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise-comptable, n° SIRET du cabinet.

A LE BOURGET DU LAC, le 14.05.2008

Signature et
qualité du déclarant

LE PRESIDENT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise **ASSOCIATION COMPOSITEC**
et Date de clôture de l'exercice **31122007**

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (6)	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (7)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (8) (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (9)	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis (10)	total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AU MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARI - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Forme S.A.S. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
			Montant des sommes versées				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de remboursements						
	2	3	4	Indemnités forfaitaires	5	Rembour-sements	6	Indemnités forfaitaires	7	Rembour-sements	8

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice **ASSOCIATION COMPOSITEC** (À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)
31122007

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
PEUGEOT 5 CV	ASS COMPOSITEC	NP			
PEUGEOT 4 CV	ASS COMPOSITEC	NP			

I DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2007, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)	Taux de 8 % * (art. 219 I a quinquies du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8 %, puis 0 %, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.
* Le taux de 8 % ne s'applique que pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007.

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5% (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise BP 252 73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 8 4 5 5 7 5 8 3 0 0 0 1 8 Néant *

				Exercice N clos le. 31122007	N-1 31122006		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	31 289	1 002	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	86 466	86 466	
		Constructions	AP	AQ	949 619	636 160	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 396 242	968 122	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	105 908	87 721	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations			BB	BC			
Autres titres immobilisés			BD	BE			
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 551	4 551			
TOTAL (II)		BJ	BK	2 574 077	1 400 592		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	8 119	8 119	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ		1 305	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	46 969	46 969	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	199 698	199 698	
		Autres créances (3)	BZ	CA	167 640	167 640	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		54 658	
Disponibilités	CF	CG	1 277	1 277			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 129	8 129		
	TOTAL (III)	CJ	CK	431 835	431 835		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 005 913	1 400 592		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION COMPOSITEC		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	132 577	62 577	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(18 070)	(32 141)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(47 486)	14 070	
	Subventions d'investissement	DJ	938 736	1 104 263	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 005 755	1 148 769	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	156 932	206 508	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 950		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		2 403	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	215 772	193 899	
	Dettes fiscales et sociales	DY	143 518	120 168	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	803		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	80 587	21 036	
TOTAL (IV)	EC	599 564	544 016		
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 605 320	1 692 786		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	469 168	385 464	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		24 872		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	823 471	FH	FI	823 471
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	823 471	FK	FL	823 471	886 163
	Production stockée*				FM	(1 305)	(16 899)
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	295 681	235 918
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	27 989	34 619
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 047	11 252
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 160 884
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	(25)	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	34 795	21 007
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(4 955)	(3 163)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	415 884	371 204
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	59 822	64 350
	Salaires et traitements*				FY	446 166	433 013
	Charges sociales (10)				FZ	198 238	186 082
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	216 913	213 150
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		1 875
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)	AZ			GE	1 036	10 246
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 367 876	1 297 767
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(206 991)	(146 711)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	409	44
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	562	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	971	44
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 286	10 732
	Différences négatives de change				GS		21
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	9 286	10 754
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(8 314)	(10 709)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(215 306)	(157 421)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ASSOCIATION COMPOSITECNéant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	541		1 471	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	168 011		170 729	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	168 553		172 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 086		901	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 086		901	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	167 466		171 298	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(353)		(193)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 330 409		1 323 300	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 377 896		1 309 230	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(47 486)		14 070	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	123		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 114		31 189	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	13 080		11 050	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	74		83	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N				
REGULARISATION GDF N-1		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PRIX VENTE CESSION IMMOS				541		
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES		1 086		2 484		
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT				165 528		
Total		1 086		168 553		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Tableaux annexes 2053 2007

2053 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE		
Détail produits et charges except.	Ch. except.	Pr. except.
REGULARISATION GDF N-1		541
PRIX VENTE CESSION IMMOS		2484
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES	1086	
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT		165528
Cumul:	1086	168553

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT
(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION COMPOSITEC										Néant	*
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations										
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	31 289	KE		KF						
CORPORELLES	Terrains		KG	86 466	KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	661 753	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	287 866	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 340 959	KT		KU	434 754		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20 358	KW		KX			
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				LB	82 188	LC		LD	3 361		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III			LN	2 479 592	LO		LP	438 116				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 421	1U		1V				
	TOTAL IV			LQ	6 421	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 517 303	ØH		ØJ	438 116					
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4								
		par virement de poste à poste 1	par pensions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	31 289	1X				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	86 466	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	661 753	MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	287 866	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	377 857	MJ	1 614	MK	1 396 242	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	20 358	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	85 550	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY	377 857	NG	1 614	NH	2 538 237	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	1 870	2F	4 551	2G				
	TOTAL IV		13		NJ	1 870	NK	4 551	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	377 857	ØK	3 484	ØL	2 574 077	ØM					

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.I.N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31122007

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION COMPOSITEC</u>								Néant <input type="checkbox"/> *												
CADRE A																				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN											
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE 30 287		PF 1 002		PG		PH 31 289											
Terrains			PI		PJ		PK		PL											
Constructions			PM 159 890		PN 22 058		PO		PQ 181 949											
			PR		PS		PT		PU											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PV 113 295		PW 18 214		PX		PY 131 510											
			PZ 798 841		QA 169 808		QB 527		QC 968 122											
Autres immobilisations corporelles			QD 4 608		QE 3 052		QF		QG 7 660											
			QH		QI		QJ		QK											
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 77 282		QM 2 778		QN		QO 80 060											
			QP		QR		QS		QT											
Emballages récupérables et divers			QU		QV		QW 527		QX 1 369 303											
TOTAL III			QU 1 153 918		QV 215 911		QW 527		QX 1 369 303											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN 1 184 205		ØP 216 913		ØQ 527		ØR 1 400 592											
CADRE B																				
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice										
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6							
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1							
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8							
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6						
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4						
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2							
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc an. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7						
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3						
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1							
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8							
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV	NL						NM						NO							
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV							
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW						NY						NZ							
Total général non ventilé (NS+NT+NU)										NY	Total général non ventilé (NW-NY)									
CADRE C																				
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9												
Primes de remboursement des obligations								SP												
										Z8										
										SR										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION COMPOSITEC Néant *

Table with columns: Nature des provisions, Montant au début de l'exercice, AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice, DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice, Montant à la fin de l'exercice. Rows include categories like Provisions réglementées, Provisions pour risques et charges, and Provisions pour dépréciation.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 du C.G.I. 10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	UM		UN					
		Prêts (1) (2)	UP	UR		US					
		Autres immobilisations financières	UT	UV	4 551		UW		4 551		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX		199 698		199 698				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO)	Z1								
		Personnel et comptes rattachés	UY		3 415		3 415				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		3 811		3 811				
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	VM							
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB		24 272		24 272			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP		2 128		2 128				
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		134 013		134 013				
		Charges constatées d'avance	VS		8 129		8 129				
	TOTAUX			VT		380 020	VU	375 469	VV	4 551	
	RENOIS	(1)	Montant des -- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		-- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG								
		à 1 an maximum à l'origine	VH		156 932		26 536		103 137		27 259
		à plus d'1 an à l'origine									
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A		1 950		1 950				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B		215 772		215 772				
		Personnel et comptes rattachés	8C		34 911		34 911				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		66 046		66 046				
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW		42 560		42 560				
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K		803		803				
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L		80 587		80 587				
TOTAUX			VY		599 564	VZ	469 168		103 137		27 259
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		24 615						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION COMPOSITEC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31122007</u>			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA			
		de son conjoint <input type="text"/> moins part déductible* <input type="text"/> à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WC			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WD			
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*			WE			
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)			WF			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*			WG			
Amendes et pénalités (nature :			WI				
Impôt sur les sociétés et IFA acquittée en 2005 (cf page 9 de la notice 2032)			WJ				
Impôt sur les sociétés et IFA acquittée en 2005 (cf page 9 de la notice 2032)			WK	2 175			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 %, (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				ZM		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %, (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	9 969		
		Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro	M8				
				TOTAL I	WR	12 144	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WH	
		- imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)				WP	
		- imposées au taux de 16,5% (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)				WW	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WB	
		- imputées sur les déficits antérieurs				WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations							
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					XD	
	Majoration d'amortissement*					XF	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2	Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A)	L3
		Entreprises créées en Corse (art. 208 sexties)	L4	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6
Sociétés investissements Immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)	ØT	Zone franche urbains (art. 44 octies ou 44 octies A)	ØV	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)					ZI	XG	2 128
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)		XJ	37 470		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO	37 470	

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Tableaux annexes 2058a 2007

2058A RESULTAT FISCAL : Réintégrations diverses	
Libellé	Montant
IFA 2005 PERDU	2175
DOTATION NOUVELLES IMMOS 2006 (non repris subvention)	3628
DOTATION NOUVELLES IMMOS 2007 (non repris subvention)	4741
CREDIT IMPOT APPRENTI 2006	1600

2058A RESULTAT FISCAL : Déductions diverses	
Libellé	Montant
CREDIT APPRENTI 2007	2128

Formulaire obligatoire l'article 53 A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION COMPOSITEC		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	26 322	
Déficits imputés	K5		
Déficits reportables	K6	26 322	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	37 470	
Total des déficits restant à reporter	YK	63 792	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION COMPOSITEC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(32 141)	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 070	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE		
	TOTAL I	ØF	(18 070)	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	ZB		
	Dividendes	ZD		
	Autres répartitions	ZE		
	Report à nouveau	ZG	(18 070)	
	TOTAL II	ZH	(18 070)	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.				
RENSEIGNEMENTS DIVERS		Exercice N :	Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance	YT	15 755	53 155
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8	XQ	54 398	51 833
	Personnel extérieur à l'entreprise	YU	10 150	4 340
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	89 349	56 631
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	Autres comptes	ST	246 230	205 244
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	415 884	371 204
	Taxe professionnelle *	YW	28 770	33 880
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	31 052	30 470
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	59 822	64 350
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée	YY	171 202	170 526
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	67 190	39 442
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2007) *	ØB	451 036	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% ⁽¹⁾ JL	
		Plus-values à 16,5% ⁽²⁾ JM	Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% ⁽¹⁾ JO	
		Plus-values à 16,5% ⁽²⁾ JP	Imputations JF	
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH	N° SIRET de la société mère JJ	
numéro du centre de gestion agréé * XP				
Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [] handicapés : []) YP		16	16	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK		%	%	
Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1 ZR				<input type="checkbox"/>

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.
 (2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (art. 219 Ia du CGI).
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	OUTILLAGES THERMOCOUPLE	1 614		527	1 087
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (report de la colonne ①) ⑦	Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥) ⑧	Prix de vente * ⑨	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑩	COURT TERME ⑪	LONG TERME ⑫			
					16,5 % (1)	15 % ou 16 %	0 % (2)	
I. Immobilisations*	1	OUTILLAGES THERMOCOUPLE	1 087	2 485	1 398			
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+			
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩) (11)				1 398				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫) (12)				(A)	(B)	(ventilation par taux)		

(1) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007.

(2) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Tableaux annexes 2059a-2007

2059a DETERMINATION DES + ou - VALUES (Taux à 16 ou 19 %)			
Nature des immobilisations Date acquisition	Val.origine Autres amort. Mt.glob.PMV	Val.Net.Réév. Val.Résidue. + - Val. CT +- VLT 15,16%	Am.Fran.imp. Prix vente +-Val.LT 0%
OUTILLAGE THERMOCOUPLE 09/11/07	1614 527 1398	1087 1398	2485
//			
Cumul:	1614 527 1398	1087 1398	2485

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Néant

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3			
	différente (art. 39 quaterdecies	N-4			
	I ter et I quater du CGI)	N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ou d'autres éléments d'actifs exclus du régime du long terme (art. 219 I a *quater* du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice ⑦	Solde des moins-values à reporter col.: ②+④-⑤-⑦ ⑧
	À 19 % ou à 15 % ②	À 8 % (1) ③	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>quater</i> a <i>sexies-0</i> ou a <i>sexies-0</i> bis du CGI)* ④	À 15 % ou à 16,5 % (2) ⑤	À 8 % (1) ⑥		
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Uniquement en cas d'exercice ouvert entre le 01/01/2006 et le 31/12/2006. En cas d'exercice ouvert à compter du 01/01/2007, ces colonnes n'ont pas à être servies.

(2) Uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 8%	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	9					
Plus-values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13					
	14					
TOTAL (lignes 13 et 14)	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)	16					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION COMPOSITEC		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01.01.2007 et clos le : 31.12.2007		Durée en nombre de mois : 12
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	B2	
Production vendue - Biens	A5	
Production vendue - Services	A7	823 471
Production stockée	B5	(1 305)
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	295 681
Autres produits	B8	15 047
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	26 114
TOTAL A	I5	1 159 009
II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	(25)
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	34 795
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	(4 955)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	366 337
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	1 036
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	397 188
III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
TOTAL A - TOTAL B	D2	761 821
* voir notice au verso		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

D.G.IN° 2059-F 2008

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. II au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

3 / 1 (1)

Néant []*

EXERCICE CLOS LE 31122007

N° SIRET 3 8 4 5 5 7 5 8 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION COMPOSITEC

ADRESSE (voie) BP 252

CODE POSTAL 73375 VILLE LE BOURGET DU LAC CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

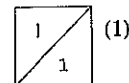
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122007

N° SIRET 3 8 4 5 5 7 5 8 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION COMPOSITEC

ADRESSE (voie) BP 252

CODE POSTAL 73375 VILLE LE BOURGET DU LAC CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

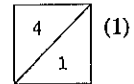
Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'an. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122007 N° SIRET 3 8 4 5 5 7 5 8 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION COMPOSITEC

ADRESSE (voie) BP 252

CODE POSTAL 73375 VILLE LE BOURGET DU LAC CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

D.G.I.N° 2059-F 2008

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(2007)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122007 N° SIRET 3 8 4 5 5 7 5 8 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION COMPOSITEC

ADRESSE (voie) BP 252

CODE POSTAL 73375 VILLE LE BOURGET DU LAC CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122007

N° SIRET 3 8 4 5 5 7 5 8 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION COMPOSITEC

ADRESSE (voie) BP 252

CODE POSTAL 73375 VILLE LE BOURGET DU LAC CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Table with 10 rows for filial information. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032